

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 39 (1910)
Heft: 18

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si je dois voir ton corps livide
Aller dormir dans un cercueil,
Mes pleurs, près de ton berceau vide,
Ne tariront qu'avec mon deuil.

Comme ton âme, parfumées,
Chaque printemps refleuriront
Les fleurs sur ta tombe semées,
Que nos larmes arroseront.

Mais, de la fleur que je préfère,
Longtemps tardera le retour,
Et je ne pourrai, pauvre mère,
La voir fleurir qu'au dernier jour.

Elie BISE.

Vuisternens-en-Ogoz, 1^{er} octobre 1910.



BIBLIOGRAPHIES

I

L'agriculture et la protection des oiseaux, par le D^r BOURGET, in-8° de 16 pages avec couverture illustrée. — Prix : 50 cent.

Intéressante brochure sur un sujet qui mérite l'attention de tous.

La jeune ménagère, journal destiné aux jeunes filles. — Prix de l'abonnement : 1 fr. 20. Administration, Longeraie, 1, Lausanne.

Le Traducteur, journal bi-mensuel pour l'étude comparée des langues allemande et française. Numéros spécimens gratuits, La Chaux-de-Fonds.

C. SCHINDLER, **Choix de poésies françaises**, in-8° de 44 pages. — Prix : 80 cent. Berne, Francke, éditeur, 1911.

Ce recueil a été fait pour donner aux professeurs de français dans les écoles allemandes un petit choix de textes propres à être appris par cœur par les élèves.

J. LEDAY, **Premières connaissances scientifiques avec applications à l'hygiène**, requises pour le certificat français d'études primaires, un volume in-12 de 311 pages. — Prix : 1 fr. 50. Paris, ancienne librairie Poussielgue, 15, rue Cassette.

Comme le titre l'indique, ce manuel a été rédigé en vue de l'enseignement scientifique primaire. On y trouve des notions de chimie, de physique, de physiologie, de zoologie et de botanique. L'auteur a voulu être utile, les développements sont clairs et méthodiques.

II

Dictionnaire géographique de la Suisse, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie et sous la direction de MM. KNAPP, BOREL et ATTINGER. Six volumes petit in-4° comprenant 34,787 articles, illustrés de 5,181 vignettes, plans ou diagrammes et 150 planches en couleurs hors texte.

Commencé sur un plan relativement modeste et sans terme précis d'étendue, cet ouvrage monumental est actuellement terminé. Il est le résultat de la collaboration généreuse, persévérante et féconde des principaux savants suisses ainsi que de spécialistes dans les branches les plus diverses : c'est une œuvre nationale d'un caractère essentiellement encyclopédique.

Le but immédiat du Dictionnaire obligeait ses rédacteurs à ne rien ignorer. La quantité de matériaux utilisables s'est révélée immense, supérieure à tout ce que les promoteurs de l'œuvre pouvaient imaginer. L'effort pour tenir compte de ces matériaux sans se laisser entraîner au-delà de l'utile ou du nécessaire a été énorme. Un travail continu et intense de dix années en est résulté, travail qui a occupé sans relâche environ cent rédacteurs et plusieurs milliers de collaborateurs de toutes catégories.

La première base du *Dictionnaire géographique de la Suisse* est une nomenclature très détaillée des lieux physiques, plaines, montagnes, vallées, glaciers, cols, etc., et des localités, villes, villages, hameaux. La Direction s'est attachée à n'omettre aucun nom géographique de quelque valeur. Pour les localités habitées, elle est partie de la base de 30 habitants au moins agglomérées, mais en citant même les maisons isolées lorsque leur importance géographique le demandait. Cette nomenclature a été complétée par une série d'articles spéciaux se rapportant soit aux divisions géographiques naturelles (Alpes, Plateau, Jura, groupe de montagnes, territoires), soit aux institutions sociales ou politiques (cantons, confédération, districts, communes).

Les articles généraux sur les cantons, les districts ou les territoires spéciaux sont complétés par l'exposé des institutions politiques, économiques et sociales, avec un soin qui en fait une lecture attachante et instructive, et un souci du point de vue littéraire qui les destine aussi bien à l'étude particulière qu'au cercle de la famille ou à l'école.

Le *Dictionnaire géographique* est une œuvre de grande importance. C'est une publication scientifique qui est presque indispensable au lettré suisse, désireux de se renseigner sur le pays, sur un canton ou sur une localité. Elle est appelée à rendre de très grands services.

III

GEORGES DE MONTENACH, **Le problème de la lecture populaire**, un volume de 124 pages in-12, Porrentruy, Imprimerie Turberg et Fribourg, Librairie de l'Université, 1910.

Cette intéressante étude a paru d'abord dans l'*Ouvrier*. L'auteur a eu l'heureuse idée d'en faire un tirage spécial et de la publier en bro-

chure. Dans une série de quatre chapitres, qui renferment des pages éloquentes, il examine avec soin les causes de la faveur dont jouit, auprès de notre jeunesse, la littérature à la *Nick Carter* et à la *Buffalo Bill*. Il établit également les responsabilités de la presse dans cette dépravation du goût populaire et démontre que l'intervention des pouvoirs publics dans ce domaine est non seulement possible, mais encore nécessaire.

Mais la lutte contre les mauvaises lectures ne comporte pas seulement un programme négatif. Il ne suffit pas de supprimer les mauvaises lectures, il faut encore les remplacer et, pour ce faire, M. de Montenach, s'adressant plus spécialement aux membres de l'Association populaire catholique suisse, propose la création de kiosques de propagande, de salles de lectures et de bibliothèques paroissiales. Il indique, en outre, comme moyens efficaces de relever le goût populaire, la lecture en famille et le mouvement en faveur de l'art à l'école. En terminant, l'auteur appelle de tous ses vœux l'éclosion, dans notre Suisse romande, d'une littérature vraiment nationale, qui s'inspirerait de nos mœurs, de notre histoire, de la couleur locale, en un mot, tout en sachant rester à distance des « insipides moralisations ».

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé MM. Jules Musy, de Dompierre, et Louis Robadey, de Lessoc, instituteurs aux écoles de Châtel-Saint-Denis; M. Emmanuel Roulin, à Estavayer-le-Lac, instituteur à l'école mixte de Russy; MM. Robert Gœldi, à Bubikon (Zurich), instituteur à l'école libre publique de Courtepin; Gustave Perroud, à Tatroz (Attalens), instituteur à l'école mixte de Châtel-Crésuz; Henri Perrin, à Russy, instituteur à l'école mixte de Romanens; François Rossier, à Villarsel-le-Gibloux, instituteur à l'école des garçons de Zénauva; Léonard Thurler, à La Villette (Bellegarde), maître à l'école régionale de Guin; Joseph Joye, à Ponthaux, instituteur à l'école des garçons de Neyruz; Emile Macheret, à Estavayer-le-Lac, instituteur à l'école des garçons de Montagny-la-Ville; Jos. Odermatt, à Brunisried, instituteur à l'école supérieure des garçons de Tavel; Paul Schaller, à Planfayon, instituteur à l'école supérieure mixte de Brunisried; Emile Schorro, à Belfaux, instituteur à l'école mixte de Wallenried; Vincent Schraner, à Guin, instituteur à l'école supérieure mixte de St-Ours; M^{lles} Alice Golliard, à Mézières, institutrice à l'école des filles de Matran; Marie Vial, à Estavayer-le-Lac, institutrice à l'école des filles de Châtonnaye; Berthe Losey, à La